

L'association Dialogue & Solidarité

10 ANS D'ACCOMPAGNEMENT DES VEUVES ET VEUFS

Dialogue & Solidarité - Une association fondée par l'OCIRP	2
Le veuvage en France - Repères	3
Dialogue & Solidarité - Éthique	4
Dialogue & Solidarité - Services	5
Dialogue & Solidarité - Témoignages	6
Dialogue & Solidarité - Renseignements pratiques	7
L'OCIRP en quelques mots	8



Une association fondée par l'OCIRP

Fondée en 2004 par l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance (OCIRP), l'association Dialogue & Solidarité célèbre ses 10 ans. Elle propose des espaces d'accompagnement, d'accueil, d'écoute et de parole qui s'adressent aux personnes ayant perdu leur conjoint en leur apportant un soutien approprié.

3 QUESTIONS À SYLVIE PINQUIER-BAHDA, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'OCIRP

Pourquoi l'OCIRP s'est investi de la mission de soutenir les veuves et veufs ?

Au milieu des années soixante, nombre d'épouses n'avaient pas d'activité professionnelle. En cas de décès du conjoint, leur situation économique était parfois très préoccupante. Le système de protection sociale à l'époque n'apporte alors pas réellement de réponses. Face à un tel problème, les partenaires sociaux décident de créer un nouveau pan de protection des familles en 1967 en créant l'OCIRV, l'OCIRP aujourd'hui.

Comment et pourquoi avoir créé l'association Dialogue & Solidarité en 2004 ?

La garantie rente de conjoint est créée : en cas de décès d'un salarié, avant l'âge de la retraite, sa veuve reçoit immédiatement un soutien financier, une rente. À cette aide financière est associé un accompagnement avec un volet social. L'OCIRP engage alors une première enquête sociale afin de mieux cerner les problèmes de ses allocataires, et appréhender leur situation de vie.

Les constats recueillis ont conforté l'OCIRP dans sa volonté de mise en œuvre de services complémentaires à la rente de conjoint, notamment par le soutien de Dialogue & Solidarité dès 1997 et par la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée pour les bénéficiaires de rentes.

En 2004, les instances de l'OCIRP ont souhaité structurer cette action ouverte à toute personne en situation de veuvage, en une association loi de 1901.

Quel bilan pour Dialogue & Solidarité en 10 ans d'existence ?

Aujourd'hui, 14 espaces d'accueil sont ouverts sur le territoire français, en partenariat avec les organismes de prévoyance membres de l'OCIRP. La volonté est d'être en proximité des personnes dans les différentes régions. Deux nouveaux espaces seront ouverts courant 2015 en régions Centre et Pays de Loire.

Le veuvage en France - Repères

La mort d'un conjoint, d'un concubin ou d'un partenaire de Pacs est une expérience dévastatrice. Le décès est une rupture dont le caractère irrémédiable semble insurmontable. Il y a un avant et un après l'épreuve de la perte de l'être aimé qui modifie la relation à soi, aux autres et au monde. Le deuil augmente la vulnérabilité et change la structure sociale.

En 2008, la France comptabilise **3 356 609** veuves et **678 844** veufs, soit **4 035 453** personnes frappées par le veuvage. Ainsi, les personnes veuves issues d'une union maritale représentent **6,15 %** de la population française. Si l'on rajoute les cas de remariages et les concubins endeuillés, le nombre de veuves et veufs atteint alors **5 000 000** (recensement 2008 de l'Insee).

Chaque année, environ **235 000** personnes deviennent veuves dont près de **75 %** de femmes. **30 000** le deviennent avant l'âge de **55** ans (source Insee). Le veuvage précoce survient en moyenne à l'âge de **41** ans. Il touche plus particulièrement les femmes et les milieux sociaux modestes.

La mort d'un conjoint est un traumatisme important, qui est source pour le conjoint survivant d'un risque accru de dépression et de dégradation de la santé ainsi que de surmortalité (essentiellement par alcoolisme, suicide ou d'accident).

Au début des années 2000, on constate que les personnes veuves supportent, à âge égal, des risques de mortalité plus élevés que ceux observés dans les autres catégories matrimoniales et notamment durant la première année. Ce risque est accru chez les hommes par rapport aux femmes, et chez les jeunes veufs par rapport aux veufs plus âgés. La surmortalité due aux morts violentes diminue dans les cinq ans qui suivent la disparition du conjoint alors que l'adoption de comportements à risques (alcool, tabagisme...) entraîne à plus ou moins long terme un risque accru de maladie cardio-vasculaire.

Aujourd'hui notre société a gommé toutes les manifestations du deuil, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les rites sont effacés ou en quête de rénovation, or ils facilitent le processus de deuil, contribuent à intérioriser la réalité de la perte. Les endeuillés ne sont plus pris en charge collectivement et se retrouvent face à eux-mêmes alors que le rôle du groupe dans le deuil individuel est fondamental.

Éthique

Depuis 10 ans, Dialogue & Solidarité accompagne les veuves et veufs pour les aider à se reconstruire, chacun à leur rythme... Pour aider moralement la personne en situation de veuvage, l'accompagnement de ce processus de deuil peut s'avérer nécessaire afin de rompre l'isolement.

Accueillir, écouter et accompagner les endeuillés est un métier : c'est celui des professionnels expérimentés qui œuvrent pour l'association Dialogue & Solidarité. Les équipes d'accueil sont composées de psychologues, de professionnels de l'écoute et de bénévoles formés au deuil et à l'animation de groupes de parole.

Les espaces d'accueil sont des lieux neutres, non confessionnels, confidentiels, ouverts à tous. Ce ne sont ni des lieux thérapeutiques, ni des lieux de soin, mais des lieux de partage où les équipes de professionnels de Dialogue & Solidarité se mettent à l'écoute des veuves et des veufs. Le chagrin n'y est pas occulté : il peut s'exprimer par des mots ou par un silence attentif.

Le respect des différences permet la liberté de chacun.

Les principes éthiques sont :

- l'écoute sans jugement ;
- le droit à la parole pour chacun ;
- la confidentialité ;
- la parole et le partage ;
- la convivialité, la chaleur humaine et le réconfort ;
- le soutien, la bienveillance.

L'association Dialogue & Solidarité est présente sur l'ensemble du territoire avec 14 espaces à Paris et en région. Les espaces en région s'appuient sur les compétences et savoir-faire des professionnels du réseau associatif des Centres d'information et documentation des femmes et des familles (CIDFF). Ils sont situés dans les locaux des partenaires de Dialogue & Solidarité : organismes de prévoyance membres de l'OCIRP, centres de prévention AGIRC-ARRCO.

➔ DIALOGUE & SOLIDARITÉ : UNE ÉCOUTE APPROPRIÉE APRÈS UN VEUVAGE, DES SERVICES GRATUITS, OUVERTS À TOUS, SOUS DIFFÉRENTES FORMES.

L'écoute téléphonique au  **N°Vert 0 800 49 46 27**

Pour permettre à la personne endeuillée d'être mise en relation, selon ses demandes et ses besoins, avec l'équipe Dialogue & Solidarité la plus proche de son lieu de résidence.

Les entretiens individuels (limités à 4 ou 5)

Pour s'exprimer en privé, un premier entretien individuel est toujours réalisé. Il est complété, si nécessaire, par d'autres entretiens pour faire un travail complémentaire à celui du groupe de parole auquel l'endeuillé participe ou pour répondre à une demande urgente.

Les groupes de parole (6 à 10 personnes)

Pour se réunir dans des lieux d'accueil dédiés une fois par mois, pendant deux heures, en toute confidentialité afin d'échanger avec des personnes vivant une situation de veuvage, échanges animés et soutenus par le professionnel de l'Espace. Il s'agit d'un engagement mutuel, qui permettra à chacun de trouver sa place, à son rythme dans un climat de confiance réciproque.

Les entretiens téléphoniques

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer et en complément du groupe de parole.

Les conférences de l'association Dialogue & Solidarité

Pour sensibiliser aux risques d'isolement après un deuil qui permettent :

- de mieux appréhender les risques liés au veuvage ;
- d'apporter des repères en rappelant que le temps du deuil est différent pour chacun ;
- d'aider ceux qui souhaitent se reconstruire.

Et aussi dialogueetsolidarite.asso.fr

Témoignages

MARIE, 54 ANS

« J'ai contacté Dialogue & Solidarité, car j'étais dans une impasse, ne sachant plus que faire pour alléger ma souffrance, mon chagrin qui était présent à chaque instant. Au sein du groupe de parole, le témoignage des autres personnes m'a permis de comprendre que mes réactions étaient normales alors que par moment je me croyais au bord de la folie tellement la souffrance était insupportable. »

JACQUES, 61 ANS

Bien que très entouré par ses enfants, ses petits-enfants, et très pris par les démarches administratives, il reconnaît qu'il a du mal à gérer l'absence de sa femme, et la souffrance ressentie. Il parle de ses difficultés à faire certaines choses comme vider les armoires de sa femme... sortir de chez lui, seul... Vivant en milieu rural, il a conscience qu'il doit s'investir vers l'extérieur. Il cherche à nouer des amitiés et le groupe de parole lui semble un moyen possible. Il intègre et « inaugure » le groupe en septembre. Deux autres hommes ont intégré le groupe rapidement après lui. Ils ont formé tous les trois un noyau fiable (présence à tous les groupes) et il a trouvé chez eux un esprit et une résonance plus masculine à son propre vécu. Parallèlement au groupe de parole de l'espace Dialogue & Solidarité, il s'est inscrit à un atelier « groupe de mémoire » local, de la MSA, ouvert aux adhérents. Il s'agit d'exercices ludiques pour faire travailler la mémoire. Il s'est investi dans une association d'entraide et de convivialité pour y trouver activités et rencontres amicales. Sa famille lui offre un jeune chien pour l'obliger à sortir de chez lui, tous les jours.

FRANÇOISE, 43 ANS

Françoise a contacté Dialogue & Solidarité afin d'échanger sur ses questionnements concernant une nouvelle relation amoureuse, après des années de deuil et une longue traversée de tunnel... Elle avait besoin de faire le point individuellement, de reprendre et approfondir des questions qui remontaient à la surface. Notamment sur la façon dont elle pouvait aujourd'hui gérer ses relations amoureuses, sans culpabilité, mais en restant dans le souvenir paisible de son mari, le respect d'elle-même et de ses besoins actuels. Après quelques entretiens individuels lui permettant de revenir sur certains points et d'exprimer en toute confiance ses ressentis et questionnements, elle a souhaité intégrer le groupe de parole. Sa participation y a été extrêmement dynamique dans la mesure où elle a apporté un message d'espoir et de foi en une reconstruction possible ; son témoignage sur la rencontre qu'elle venait de faire et le démarrage d'une nouvelle vie de couple a permis à certains participants d'entendre une expérience d'espoir ainsi qu'une ouverture à d'autres possibles...

OÙ TROUVER LES ESPACES DE DIALOGUE & SOLIDARITÉ EN FRANCE ?

Espace d'Angoulême

En partenariat avec Humanis

2 bis rue de La Rochefoucauld
16000 Angoulême

Espace de Bordeaux

En partenariat avec Agrica

Immeuble « Le Millénium »
12 quai de Queyries
33072 Bordeaux cedex

Espace de Clermont-Ferrand

En partenariat avec AG2R La Mondiale

Centre de prévention région
Auvergne (Agirc-Arrco)
2 rue Pierre Boulanger
63000 Clermont-Ferrand

Espace de Lille

En partenariat avec Humanis

54, boulevard de la liberté
59800 Lille

Espace de Lyon

En partenariat avec Apicil

101, cours Gambetta
69003 Lyon

Espace de Montpellier

En partenariat avec Klesia

Centre de prévention de Montpastel
(Agirc-Arrco)
2 place Paul Bec — CS 77 508
34960 Montpellier cedex 2

Espace de Marseille

En partenariat avec AG2R La Mondiale

12 rue Brandis
13005 Marseille

Espace de Mulhouse

En partenariat avec Réunica

143, avenue Aristide Briand — BP 2439
68067 Mulhouse cedex

Espace de Paris Ouest

OCIRP

17, rue de Marignan — CS 50 003
75008 Paris

Espace de Paris Est

En partenariat avec Réunica

Espace Pirandello (Agirc-Arrco)
12 rue Pirandello
75013 Paris

Espace de Rouen

En partenariat avec Humanis

57 avenue de Bretagne
76100 Rouen

Espace de Rennes

En partenariat avec AG2R La Mondiale

Centre de prévention Agirc-Arrco
Bretagne
5 rue Louis Kerautret-Botmel
35000 Rennes

Espace de Toulouse

En partenariat avec Réunica

Centre d'information et de prévention
Toulouse Pyrénées — CEDIP
(Agirc-Arrco)
9-11 rue Matabiau
31000 Toulouse

Espace de Troyes

En partenariat avec Malakoff Médéric

Centre de prévention « Les Arcades »
(Agirc-Arrco)
6, rue du Pont Royal
10000 Troyes



**Et prochainement,
deux nouveaux espaces
en régions Centre
et Pays de Loire.**

ET AUSSI

dialogueetsolidarite.asso.fr
scoop.it/t/dialogue-solidarite

N°Vert 0 800 49 46 27

L'OCIRP en quelques mots

L'OCIRP, assureur à dimension sociale, protège la famille face aux risques de la vie.

Parce que le deuil, l'orphelinage, la dépendance et le handicap sont des situations de vie qui doivent être prises en charge toujours mieux, l'OCIRP – au service des organismes de prévoyance – imagine, coordonne et met au point depuis près de 50 ans des contributions et des expertises utiles à tous les acteurs, et des produits adaptés, pour que chacun (chaque famille) puisse être aidé et y faire face.

Six millions de garanties de prévoyance assurent les salariés dans le cadre de contrats collectifs d'entreprises ou de branches professionnelles. Elles se traduisent par le versement de rentes et d'un accompagnement social adapté.

Pour en savoir plus : ocirp.fr



RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION

Magali Montu - 01 44 56 22 62 - montu@ocirp.fr

CONTACTS PRESSE

Adjointe en charge de la communication et des relations presse de l'OCIRP

Anne Saulnier - 01 44 56 23 14 - 06 77 62 55 05 - saulnier@ocirp.fr

KBZ Corporate pour Dialogue & Solidarité

Sandra Tricot - 06 65 85 85 65 - stricot@kbzcorporate.com

Patricia Pascal - 06 07 42 07 58 - ppascal1005@gmail.com